

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX TRAVAIL PATRIE

RÉGION DU CENTRE

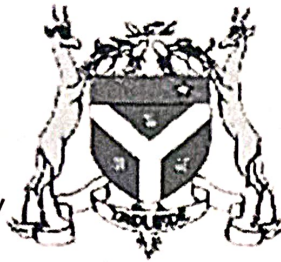
DÉPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE

D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DU PATRIMOINE DES AFFAIRES FONCIERES
ET DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE IV DISTRICT COUNCIL

GÉNÉRAL SECRÉTARIAT

HERITAGE AND LAND AFFAIRS AND
PUBLIC CONTRACTS UNIT SERVICE

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N°.....04...../AONO/CA/YDEIV/CIPM/ DU.18../03../ 2026 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR
ÉCLAIRAGE PUBLIC PHOTOVOLTAÏQUE DANS CERTAINES ZONES DE LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YDE IV DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION
DU CENTRE**

1. Objet de l'appel d'offre

Dans le cadre de l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales décentralisées, le maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé IV, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'électrification par éclairage public photovoltaïque dans certaines zones de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Tronçon 1 : Ekoumdoum lieu-dit Manga Philippe;

Tronçon 2 : Quartier Mvog-Mbi lieu-dit Akol Nhom- Axe marché-montée Coron

Tronçon 3 : Ekounou lieu-dit derrière le palais de justice-carrefour du marché des vivres;

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

Travaux préparatoires ;

- Travaux de génie civil ;
- Fourniture et pose des Lampadaires solaires ;

3. Tranches/Allotissement

N/A

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables : est de 75 000 000 (soixante-quinze millions) de francs CFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (3) mois calendaires.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises résidentes en République du Cameroun de **Catégorie D, C, B et A** ou répondant aux critères de qualifications indiquées dans le présent Dossier d'appel d'offre pour les Entreprises de **Catégorie E** ayant un récépissé de demande de catégorisation D ou C.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie, sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à : **750.000 (Sept cent cinquante mille) franc CFA.**

Elle est valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres et doit être accompagnée d'un récépissé timbré de la Caisse des Dépôts et de Consignation (CDEC) conformément aux prescriptions des points I et II de la Lettre Circulaire n°00019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024. Relative aux modalités de consignations, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le Rejet pur et simple de l'offre.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offre

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables au Service du Patrimoine, des Affaires Foncières et des Marchés Publics, bâtiment principal, 1^{er} niveau, BP : 14783 Yaoundé, téléphone : 699 09 11 70 dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offre

La version physique du dossier peut être obtenue au Service du Patrimoine, des Affaires Foncières et des Marchés Publics, bâtiment principal, 1^{er} niveau, Bp : 14783 Ydé (téléphone : 222 11 30 92, fax, e-mail). Dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de cent mille (100 000) Francs CFA payable à la recette municipale contre quittance d'achat au titre des frais d'achat du dossier de Demande d'appel d'offre.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de Demande d'appel d'offre.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le **23.1.26**. À 13heures. Une copie de sauvegarde de l'offre

enregistrée sur clé USB ou CD/DVD ainsi que l'original de la Quittance, Caution de Soumission et Récépissé CDEC, devront être transmises sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde, Caution de Soumission et Récépissé CDEC », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

**AVIS D'APPEL D'OFFRE N°...04...../AONO/CA/YDEIV/CIPM/ DU 11.../03./ 2026 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR
ÉCLAIRAGE PUBLIC PHOTOVOLTAÏQUE DANS CERTAINES ZONES DE LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV DEPARTEMENT DU MFOUNDI,
REGION DU CENTRE**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13.Recevabilité des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

14.Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **23 AVR 2026** à 14H (heure locale), par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, dans la salle des conférences sise au bâtiment annexe 2^e niveau. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15.Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

15.1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier Administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis,
- Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70% critères essentiels ; **(Applicable aux entreprises de la Catégorie E, ayant les récépissés datant de moins de trois mois et non applicable aux entreprises ayant le Certificat de catégorisation D, C, B et A) ;**
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières Années ;
- Du non-respect du format des fichiers ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence de possession en propre ou en location d'un matériels minimum **(Applicable aux entreprises de la Catégorie E, ayant les récépissés datant de moins de trois mois et non applicable aux entreprises ayant le Certificat de catégorisation D, C, B et A) ;**
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la Soumission, les BPU, le DQE) ;
- L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- L'absence de l'attestation de catégorisation **(E, D, C, B et A) ou du récépissé de demande de catégorisation datant de moins de trois (03) mois ;**
- L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- La méthodologie ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP) et Cahier des clauses Techniques Particulières (CCTP) .

Ces critères ont pour objet d'apprécier la conformité aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres, des pièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière en vue de l'attribution du marché

15.2-Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire **(Applicable aux entreprises de la Catégorie E, ayant les récépissés datant de moins de trois mois et non applicable aux entreprises ayant le Certificat de catégorisation D, C, B et A) ;**
- La capacité financière (le chiffre D'affaires, attestation de solvabilité financière). **(Applicable aux entreprises de la Catégorie E, ayant les récépissés datant de moins de trois mois et non applicable aux entreprises ayant le Certificat de catégorisation D, C, B et A) ;**
- La qualification et l'expérience du personnel **(Applicable aux entreprises de la Catégorie E, ayant les récépissés datant de moins de trois mois et non applicable aux entreprises ayant le Certificat de catégorisation D, C, B et A) ;**
- Les moyens logistiques **(Applicable aux entreprises de la Catégorie E, ayant les récépissés datant de moins de trois mois et non applicable aux entreprises ayant le Certificat de catégorisation D, C, B et A) ;**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées. *Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).*

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée le moins disant en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

N/A

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Service du Patrimoine, des Affaires Foncières et des Marchés Publics, BP : 14783, téléphone 699 09 11 70 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Additif à l'appel d'offres.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MO/MD au numéro 222 11 30 92/222 11 30 94 et de l'ARMP au numéro

Copies

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CIPM
- Affichage -chrono

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX TRAVAIL PATRIE

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DU PATRIMOINE DES AFFAIRES FONCIERES
ET DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE IV DISTRICT COUNCIL

GÉNÉRAL SECRÉTARIAT

HERITAGE AND LAND AFFAIRS AND
PUBLIC CONTRACTS UNIT SERVICE

NOTICE OF INVITATION TO TENDER

No ...04...../ONIT/CA/YDEIV/CIPM/OF ...18..../03./2026
**UNDER EMERGENCY PROCEDURE FOR THE PHOTOVOLTAIC PUBLIC STREET
LIGHTING ELECTRIFICATION WORKS IN CERTAIN AREAS OF THE YAOUNDÉ IV
DISTRICT COUNCIL, MFOUNDI DIVISION, CENTRE REGION****

1. Subject of the Invitation to Tender

Within the framework of the exercise of powers transferred to Decentralized Local Authorities, the Mayor of the Yaoundé IV Subdivisional Council hereby launches a **National Open Invitation to Tender**, under emergency procedure, for **photovoltaic public street lighting electrification works** in certain areas of the Yaoundé IV Subdivisional Council, Mfoundi Division, Centre Region.
The works are divided into the following sections:

- **Section 1:** Ekoumdoum – Manga Philippe area;
- **Section 2:** Mvog-Mbi neighbourhood – Akol Nnom area – Market axis – Coron hill;
- **Section 3:** Ekounou – area behind the Court of Justice – Food Market junction.

2. Nature of Works

The works shall include in particular:

- Preparatory works;
- Civil engineering works;
- Supply and installation of solar-powered street lights.

3. Lots / Allotment

Not applicable.

4. Estimated Cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is **seventy-five million (75,000,000) CFA Francs**.

5. Execution Deadline

The maximum execution period set by the Contracting Authority for the completion of the works under this Invitation to Tender is **three (03) calendar months**, starting from the date of notification of the Service Order to commence the works.

6. Participation and Origin

Participation in this Invitation to Tender is open to companies resident in the Republic of Cameroon classified under **Categories D, C, B and A**, or meeting the qualification criteria specified in the Tender File for **Category E companies holding a receipt for an application for categorization D or C**.

7. Financing

The works under this Invitation to Tender shall be financed by the **Public Investment Budget of the Ministry of Water and Energy**, budgetary line No.:.....

8. Submission Method

The submission method selected for this consultation is **online submission**.

9. Bid Bond

Each bidder must include in their administrative documents a **bid bond**, hand-delivered, issued by a financial institution or body approved by the Minister in charge of Finance to issue guarantees in the field of public procurement, as listed in Document 14 of the Tender File.

The amount of the bid bond is **seven hundred and fifty thousand (750,000) CFA Francs**.

The bid bond shall be valid for **thirty (30) days beyond the initial validity period of the bids** and must be accompanied by a **stamped receipt from the Caisse des Dépôts et de Consignation (CDEC)**, in accordance with the provisions of Points I and II of Circular Letter No. 00019/LC/MINMAP of 05 June 2024 relating to the procedures for the deposit, safekeeping, restitution and release of bid securities in public contracts.

The absence of a bid bond issued by a first-class bank or a first-category financial institution authorized by the Ministry in charge of Finance shall result in the **outright rejection of the bid**.

10. Consultation of the Tender File

The hard copy of the Tender File may be consulted free of charge during working hours at the **Department of Assets, Land Affairs and Public Contracts**, main building, 1st floor, P.O. Box 14783 Yaoundé, Tel: 699 09 11 70, upon publication of this notice.

It may also be consulted online on the **COLEPS platform** at the following addresses: www.marchespublics.cm and www.publiccontracts.cm, as well as on the ARMP website (www.arpmp.cm).

11. Acquisition of the Tender File

The hard copy of the Tender File may be obtained from the **Department of Assets, Land Affairs and Public Contracts**, main building, 1st floor, P.O. Box 14783 Yaoundé, Tel: 222 11 30 92, upon publication of this notice, against payment of a **non-refundable sum of one hundred thousand (100,000) CFA Francs**, payable to the Municipal Treasury, upon presentation of a receipt. The electronic version may also be downloaded free of charge from the **COLEPS or PRIDESOFT platforms** at the above-mentioned addresses. However, **online submission is subject to prior payment of the Tender File acquisition fees**.

12. Submission of Bids

Each bid shall be drafted in **French or English**. Bids must be submitted online on the **COLEPS platform** or any other official electronic means specified by the Contracting Authority, no later than **23/AVR 2026 at 1:00 p.m. (local time)**. A backup copy of the bid recorded on a **USB key or CD/DVD**, together with the **original payment receipt, bid bond and CDEC receipt**, shall be submitted in a sealed envelope clearly marked:

“Backup copy, Bid Bond and CDEC Receipt”

and bearing the following mention:

**NOTICE OF INVITATION TO TENDER No~~04~~..../ONIT/CA/YDEIV/CIPM/OF
.~~A3~~..../~~2026~~**
**UNDER EMERGENCY PROCEDURE FOR THE PHOTOVOLTAIC PUBLIC STREET
LIGHTING ELECTRIFICATION WORKS IN CERTAIN AREAS OF THE YAOUNDÉ IV
DISTRICT COUNCIL, MFOUNDI DIVISION, CENTRE REGION**
"To be opened only during the bid opening session"

File Size and Format

Maximum file sizes allowed on the platform are:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.
- Accepted formats are:
 - PDF for textual documents;
 - JPEG for images.

Bidders are advised to use compression software to reduce file sizes where necessary.

13. Admissibility of Bids

Any bid that is incomplete or non-compliant with the requirements of the Tender File shall be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-category financial institution approved by the Minister in charge of Finance, or failure to comply with the prescribed models of the Tender File documents, shall lead to the outright rejection of the bid without appeal. Any bid bond produced but not related to the present tender shall be considered absent. A bid bond submitted during the bid opening session shall be inadmissible.

14. Opening of Bids

Bids shall be opened in a single phase on **23 AVR 2026 2:00 p.m. (local time)** by the **Internal Tenders Board of the Yaoundé IV Subdivisional Council**, in the conference hall located in the annex building, 2nd floor. Only bidders or their duly authorized representatives may attend the opening session, including in the case of joint ventures. Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or certified true copies issued by the competent authority, in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must be less than three (03) months old or issued after the signing of this Notice. Failure to submit or regularize a non-compliant administrative document within **48 hours** granted by the Commission shall result in rejection of the bid.

15. Evaluation Criteria

Evaluation criteria shall be of two types: **eliminary criteria** and **essential criteria**.

15.1 Eliminary Criteria

These criteria define the minimum conditions to be met for evaluation. Failure to comply shall result in rejection. They include notably:

- Absence of the bid bond at bid opening;
- Failure to submit a missing or non-compliant administrative document within 48 hours;
- False declarations, fraudulent practices or falsified documents;
- Failure to meet at least 70% of essential criteria (applicable to Category E companies);
- Absence of sworn declaration of non-abandonment of works over the last three years;
- Non-compliance with file formats;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of minimum equipment ownership or lease (Category E only);
- Absence of any financial offer document (Bid Form, BPU, DQE);
- Absence of a signed integrity charter;
- Absence of categorization certificate or valid application receipt;

- Absence of signed environmental and social commitment;
- Methodology;
- Proof of acceptance of contractual conditions (CCAP and CCTP).

15.2 Essential Criteria

Evaluation shall be based on a **binary system (Yes/No)** and shall cover:

- Presentation of the bid;
- References of the bidder (Category E only);
- Financial capacity;
- Qualification and experience of personnel;
- Logistical resources.

Only bidders scoring **at least 70% “Yes”** shall have their financial offers examined.

16. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder whose offer complies with the required technical and financial qualifications and is evaluated as the **lowest bid**, including any discounts offered.

17. Maximum Number of Lots

Not applicable.

18. Validity of Bids

Bidders shall remain bound by their bids for **ninety (90) days** from the deadline for submission.

19. Additional Information

Additional information may be obtained during working hours from the **Department of Assets, Land Affairs and Public Contracts**, P.O. Box 14783, Tel: 699 09 11 70, or online via the COLEPS platform.

20. Addendum

The Contracting Authority reserves the right, if necessary, to make any subsequent amendments to this Invitation to Tender.

21. Fight Against Corruption and Malpractice

For any denunciation of corruption or malpractice, please contact:

- **CONAC:** 1517
- **MINMAP:** (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48
- **Anti-Corruption Unit of the Contracting Authority:** 222 11 30 92 / 222 11 30 94
- **ARMP** at 222 20 18 03.

13 MARS 2026

THE MAYOR

Copies to:

- MINMAP
- ARMP
- Contracting Authority
- Chairperson of the Internal Tenders Board
- Notice Board / Chrono



Gabriel B. EFFILA
Maire de Yaoundé 4^{ème}